

## PART FIXE : PAYÉE PAR TOUS

Accès aux déchèteries	Prise en charge du tri	Gestion administrative	Accès au service de collecte des OM	TOTAL PART FIXE
Collectivités et activités publiques : 18 €	6 €	6 €	Sans bac : 23 €	<b>53 € / an</b> (26,50 € / semestre)
			Bac 120 litres : 72 €	<b>102 € / an</b> (51 € / semestre)
			Bac 180 litres : 108 €	<b>138 € / an</b> (69 € / semestre)
			Bac 240 litres : 144 €	<b>174 € / an</b> (87 € / semestre)
			Bac 360 litres : 216 €	<b>246 € / an</b> (123 € / semestre)
			Bac 660 litres : 396 €	<b>426 € / an</b> (213 € / semestre)
Professionnels : 45 € incluant 3 passages	6 €	6 €	Sans bac : 0 €	<b>57 € / an</b> (28,50 € / semestre)
			Bac 120 litres : 72 €	<b>129 € / an</b> (64,50 € / semestre)
			Bac 180 litres : 108 €	<b>165 € / an</b> (82,50 € / semestre)
			Bac 240 litres : 144 €	<b>201 € / an</b> (100,50 € / semestre)
			Bac 360 litres : 216 €	<b>273 € / an</b> (136,50 € / semestre)
			Bac 660 litres : 396 €	<b>453 € / an</b> (226,50 € / semestre)

### PART VARIABLE SELON LE NOMBRE DE SORTIES DU BAC

1 <sup>ère</sup> à 13 <sup>ème</sup> levée	0,60 € / levée
14 <sup>ème</sup> à 26 <sup>ème</sup> levée	2 € / levée
27 <sup>ème</sup> à 39 <sup>ème</sup> levée	4 € / levée
A partir de la 40 <sup>ème</sup> levée	5 € / levée

### ET/OU : PART VARIABLE SELON LE NOMBRE DE SACS ACHETÉS À LA 2C2A

Sacs de 50 litres	Sacs de 100 litres
2 € / sac (vendus par 5)	4 € / sac (vendus par 5)

### PART VARIABLE AU-DELÀ DE 3 PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

Véhicule de catégorie 1	15 € / passage	Carte pré-payée 5 passages : 50 €
Véhicule de catégorie 2	26 € / passage	Carte pré-payée 5 passages : 100 €

## CHANGER DE BAC, C'EST POSSIBLE ?

OUI, mais uniquement pour un bac de la taille au-dessus ou en-dessous. Volumes disponibles : 120 / 180 / 240 / 360 / 660 litres.

Frais de gestion pour un changement de bac (emménagement, déménagement, modification de la composition du foyer, dégradation du fait de l'usager...)	Sur un site de la 2C2A ou en déchèterie	À domicile
Ouverture de compte	5 €	15 €
Clôture de compte (inclus : lavage et entretien du bac)	10 €	20 €
Echange de bac (inclus : lavage et entretien du bac)	5 €	15 €

## LES PÉNALITÉS

- > En cas de débordement du bac poubelle, après 2 avertissements écrits, une majoration de 3,50 € sera facturée.
- > Si l'usager refuse d'être équipé d'un bac à puce électronique, il se verra facturer la part correspondant au bac dont il devrait être doté (ex. pour un foyer de 2 personnes : 72 € par an d'accès au service de collecte des OM), ainsi que l'intégralité des 52 levées auxquelles il aurait pu prétendre (soit 150,80 € par an).

## MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

La facturation est semestrielle : la moitié vers juillet, l'autre moitié vers janvier. Le paiement est possible par **chèque, espèces, TIP** auprès du Trésor Public ou par **internet** (TIPI). La **mensualisation** est également proposée (après en avoir fait la demande à la 2C2A avant la fin octobre de l'année en cours pour l'année suivante). Les prélèvements s'effectuent sur 10 mois de mars à décembre, avec une régularisation en février de l'année suivante.

Pour toute question, contacter le service Environnement de la 2C2A : **Tél. 03 24 30 55 71**

**SIÈGE ADMINISTRATIF**

44-46 rue du Chemin Salé  
08400 VOUZIERS

Tél. 03 24 30 23 94 - [www.2c2a.com](http://www.2c2a.com)